<u>Bihi Ayoub</u> <u>26/11/2022</u>

**Bergeron Alexandre** 

Bamas Mathias Groupe 2 : 1ere année.

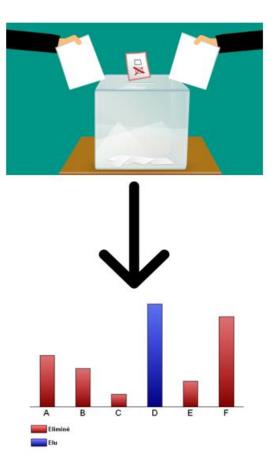
**Chopard William** 

Mdallah Ali

# Présentation de nos 4 types de votes (SAE R.101) :

## 1<sup>er</sup> système de vote :

- Choix/Nom : Vote uninominale.
- Explication : Dans ce système de vote, les électeurs doivent voter pour le candidat/jeu qu'ils souhaitent, chaque candidat aura par conséquent un nombre de votes définies par les votes préalablement réalisées par les électeurs. Le candidat qui a le plus de vote a l'issue du dépouillement est élu.
- Schéma:



## 2eme système de vote:

- Choix/Nom : Méthode « Borda ».
- Explication: Dans ce système de vote, les électeurs effectuent un classement des candidats/jeu qu'ils préfèrent, le candidat placé en 1er dans la liste de chacun gagne un nombre de point n, où n est le nombre de candidats. Le candidat placé en 2ème dans la liste recevra n–1 points, le 3ème n-2 points, le dernier recevra donc n–n+1 donc 1 points. Le candidat ayant reçu le plus de points est élu.

### - Schéma :





OM EST ELU LE MEILLEUR CLUB!

## 3eme système de vote:

- Choix/Nom : Vote par Notation.
- Explication: Dans ce système de vote, les électeurs vont voter les différents candidats/jeux avec une note sur 20 (ou sur 5 étoiles par exemple). Pour le dépouillement, on va effectuer la moyenne en additionnant toutes les notes reçus du candidat et en divisant par le nombre de notes reçus. Chaque candidat va par conséquent recevoir une moyenne sur 20. Le candidat ayant la meilleur moyenne est élu.

### - Schéma :

Note sur 25
Mme Marine Le Pen/20 M. Nicolas Sarkozy/20
M. Nicolas Sarkozy/20
M. Jean-Luc Mélenchon/20
H. Philippe Pautau/20
Mme Nathalie Arthaud/20
H. Jacques Cheminade/20
M. François Bayrou/20
M. Nicolas Dupont-Aignan/20
M. François Hollande/20

#### *4eme système de vote:*

- Choix/Nom : Système de vote Français
- Explication: Dans ce système de vote, les électeurs doivent voter pour le candidat/jeu qu'ils souhaitent, chaque candidat aura par conséquent un nombre de votes définies par les votes préalablement réalisées par les électeurs. Ensuite il y a 2 possibilités: La première un candidat a obtenu plus de 50% du total des votes (majorité absolue) dans ce cas, le candidat est directement élu. La deuxième, aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue, les deux candidats ayant reçus le plus de votes sont retenues pour le 2eme tour. Les électeurs doivent à nouveau voter uniquement entre les 2 candidats retenues. Le candidat qui a le plus de vote à l'issue du dépouillement est élu.

